Coll. 8°
468
1957.(3)

ovo 1147794

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL
ET RADICAL-SOCIALISTE
1, Place de Valois, Paris (1er)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

EXTRAITS DE DISCOURS DE MILITANTS SUR L'ALGÉRIE

Coll. 8° 468 (1957-3)

53eme CONGRÈS NATIONAL
(extraordinaire)
3-4 Mai 1957

DON
JACQUES KAYSER

157.364

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL
ET RADICAL-SOCIALISTE
1, Place de Valois, Paris (1e)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

EXTRAITS DE DISCOURS DE MILITANTS SUR L'ALGÉRIE

53eme CONGRÈS NATIONAL
(extraordinaire)
3-4 Mai 1957

M. DUMOULIN

Je suis simplement militant du Comité de la Plaine Monceau, j'ai été rappelé au mois de juin 1956 pour servir en tant que capitaine de réserve dans un D.P.M.A. de l'Air : nous avons été mobilisés ainsi que les autres camarades jusqu'en janvier 1957.

J'étais à 40 kms à l'Est d'Alger dans le secteur commandé par le Général de Bollardière... (*Vifs applaudissements*) et nous avons pu voir et constater tout ce que la France avait fait, mais tout ce que la France, c'est-à-dire nous tous car nous sommes tous solidaires, n'avait pas fait. L'armée n'est pas en cause et je la défends car c'est la défendre que de dénoncer les abominations de certains.

Il faut absolument que le Parti Radical dans son ensemble change sa politique, il n'est plus pensable que nos gouvernants, c'est-à-dire les Ministres Radicaux, continuent d'être complices d'une politique qui, si vous étiez là-bas, vous ferait horreur. (*Applaudissements.*)

M. BEN AISSA (ORAN)

Je ne pense pas qu'il existe en Algérie une seule famille qui n'ait perdu l'un des siens dans la défense de la France. L'oublie-t-on, mes Amis ?

Aussi, après la guerre, les Algériens musulmans étaient-ils en droit de s'attendre à certaines réformes favorables à une amélioration sensible de leur niveau de vie et à la reconnaissance officielle de leurs droits, non pas de Français-Musulmans, mais de Français tout court. Et pourtant les choses allèrent comme par le passé : réformes généreuses de la France qui, la Méditerranée franchie, étaient dénaturées, vidées de leur substance par les maîtres de la réaction.

On laissait aux Musulmans la possibilité de devenir Français par naturalisation, à condition qu'ils renoncent aux avantages que leur concède le droit musulman. En consultant les archives officielles, on pourrait retrouver, par exemple, la demande de naturalisation d'une tribu Kabyle, demande qui fut refusée. On veut bien accorder ce privilège de temps en temps à quelques isolés qui passent inaperçus dans la masse, mais l'on crie au sacrilège à une tribu entière. (Je vous rappelle en passant la réaction sordide et violente au projet Blum-Violette parce qu'il accordait la citoyenneté à 200.000 Musulmans.)

Point n'est besoin de m'étendre sur ce chapitre. Les hommes de bon sens comprendront mieux aujourd'hui nos souffrances et nos peines.

Mais ceux-là qui se disent Français et qui n'ont pas hésité à insulter le représentant de la République quand il vint à Alger le 6 février, sont en réalité les plus grands ennemis de la République, si je juge par le résultat obtenu dans l'esprit de nos frères Musulmans.

L'idée s'installa alors dans l'esprit des Musulmans d'Algérie que, puisqu'on ne les considérait pas comme Français, malgré leur désir de le devenir, c'est bien que l'on reconnaissait leur personnalité algérienne.

Si nous devions nous étonner de quelque chose, ce serait plutôt de constater qu'après les leçons successives d'Indochine, de Tunisie et du Maroc, nous n'ayons pas été capables de trouver une solution à des problèmes similaires.

Les Algériens qui, autrefois, eussent envisagé avec beaucoup de joie l'accession à la nationalité française ne veulent plus entendre parler d'autre chose que de l'ouverture officielle des négociations entre le Gouvernement et les représentants de la rébellion pour un cesser le feu immédiat et pour faire renaître cette confiance indispensable à une communauté franco-musulmane faite pour s'entendre et s'aimer.

L'on a dit aussi que la grève F.L.N. a été un échec complet. « L'économie du pays ne s'en est pas ressentie, les administrations fonctionnaient comme toujours. » Certes, mais on oublie de mentionner la faible proportion de Musulmans dans les administrations des P.T.T., Chemins de Fer, Enseignement et Banques. Ce qui n'empêche que la quasi unanimité des Musulmans a suivi le mot d'ordre par solidarité ou par peur.

C'est ainsi que l'on fausse votre jugement. C'est ainsi que vous êtes amenés à prendre des mesures qui ne tiennent pas compte de la réalité.

C'est pour ces raisons que je suis venu, non sans mal, cette année encore vous exposer avec le maximum d'objectivité ce que je sais de la situation et vous demander d'agir vite, en faisant renaître la confiance, base de toute action.

Je lance un appel dont l'urgence ne peut vous échapper, à tous les hommes de bonne volonté parmi nos militants, pour qu'ils s'unissent, je ne dis pas autour d'un homme, mais autour de notre principe conducteur du radicalisme, celui des droits de l'homme et du citoyen. An nom de ce principe, et forts de nos connaissances du problème algérien, il est impossible que nous ne tenions pas compte, enfin, des réalités premières pour arrêter sans délai l'effusion de sang et aussi, il faut le dire honnêtement, maintenir la paix mondiale.

M. BOISSARIE

... Sur le plan militaire, il faut tout de même que les uns et les autres sachent bien que jamais le Parti Radical n'a refusé l'effort nécessaire à la défense des vies françaises. (*Applaudissements.*)

Déjà l'an dernier, nous avions apporté quelques précisions. Nous avions reconnu qu'il fallait tout d'abord un blocus et un blocus sérieux des ravitaillements et des trafics d'armes.

Dès le mois d'Avril 1956, nous avons formulé cette nécessité d'arrêter à la fois sur terre, sur mer, par tous les moyens disponibles, ces trafics d'armes convergeant vers notre Algérie, parce que nous pensions que c'était ainsi un des moyens essentiels d'éviter que cette lutte se poursuive jusqu'à ces solutions impensables où nous risquons d'être entraînés.

Nous avons indiqué que sur ce plan militaire c'était une méthode que nous préconisions. Nous sommes heureux d'avoir appris, il y a quelques semaines, que notre Gouvernement s'en était spécialement occupé et je rappelle que, lorsqu'au mois d'Octobre dernier un navire traficant, l'*Athos*, a été arraisonné dans nos eaux territoriales, le Parti Radical a donné son approbation... (*Applaudissements.*)

Enfin nous avons distingué ce qui est maintenant, connu de tous : la pacification et la contre-guérilla. Je voudrais aussi, au nom de votre Commission unanime, écarter toute espèce d'équivoque monstrueuse en ce qui concerne notre attitude vis-à-vis des rappelés et du contingent. Nous avons tous, qui que nous soyons, toujours rendu un hommage total à la noble conduite des rappelés et du contingent. (*Applaudissements.*)

Et vraiment lorsque certaines campagnes ont essayé de travestir notre attitude et notre position en prétendant que sur ce terrain-là nous voulions faire je ne sais quel procès à toute l'Armée française, en vérité il n'y a rien de plus monstrueux, il n'y a rien de plus faux et je dis et répète que ceux qui l'ont ainsi dit en ont totalement menti. (*Applaudissements.*)

Certes, et votre Commission l'a également précisé, il y a la guérilla des fellagha avec ses atrocités qui se sont répétées et qui ont commencé par les massacres que nous savons et, votre Commission aussi a précisé qu'elle considérait toujours que les assassinats de civils étaient des crimes de droit commun. (*Applaudissements.*)

Mais enfin, pour combattre cela, il est certaines méthodes que nous n'admettons pas non plus, quelles que soient les nécessités de combattre avec les moyens adéquats ; il est certaines résurrections de procédés anciens que nous croyons totalement oubliés et qui doivent le redevenir. Ces méthodes engendrent une haine tenace alors que le seul but de ce qui s'appelle une pacification est une marche vers la Paix, et que le résultat de ce drame algérien ne peut être que la réconciliation finale des deux collectivités qui forment l'une et l'autre et qui formeront l'une et l'autre l'Algérie tout entière.

Votre Commission s'est penchée sur les divers aspects du problème économique ; elle a précisé tout d'abord l'énorme effort qu'il fallait entreprendre sur le plan d'expansion de l'agriculture musulmane. Elle a précisé à quel point il fallait procéder en Algérie à cette réforme agraire dont certains ont commencé de parler mais que personne, que je sache, n'a encore commencé à mettre en œuvre. Elle a précisé que des industries devaient être lancées, que la condition de l'ouvrier devait être améliorée et qu'enfin ces 700 ou 800.000 chômeurs qui, vous le sentez bien les uns et les autres, sont la plaie profonde de l'Algérie, sont le réservoir possible de cette rébellion qui prend de plus en plus hélas l'allure d'une insurrection.

Sur le plan administratif, des réformes spectaculaires, conditions de ce changement de climat psychologique nécessaire, devaient être faites et c'est ce que votre Commission avait réclamé. Elle avait précisé qu'un drapeau, un drapeau radical devait être déployé et que ce drapeau est celui des Droits de l'Homme. Les Droits de l'Homme sur le plan de la presse... On a dit cet après-midi que la presse algérienne ne pouvait pas être libre ; mais si la presse ne peut être intégralement libre, il serait tout de même souhaitable qu'elle soit au moins partiellement responsable. (*Applaudissements.*)

Enfin, sur ce plan des Droits de l'Homme, doit être abordée la question des détentions arbitraires ; la détention est arbitraire lorsqu'il n'y a pas de titre légal pour la couvrir et c'est ce terrain-là, exclusivement, que la position radicale a eu en vue depuis un an.

Dès le 11 avril 1956, la résolution de notre Commission a précisé que le fédéralisme est la direction dans laquelle il faut s'orienter pour qu'une solution de conciliation soit possible un jour. Je me tiendrai à quelques précisions concrètes.

La première, c'est que le fédéralisme n'est pas la sécession; c'est le contraire. Voyez sur le plan concret les Etats-Unis, le Brésil, constitués en Etats fédérés ; voyez la Yougoslavie, l'U.R.S.S. constituées en républiques fédérées ; voyez aussi la République allemande constituée de pays fédérés ; voyez la Suisse constituée de cantons fédérés. Est-ce que ces grands pays volent en éclat ? Allons donc !

Et voyez aussi plus près de nous, voyez chez nous cette grande loi-cadre qui sera vraiment je crois l'œuvre fondamentale d'un gouvernement où était à l'époque le Président Pierre Mendès-France, puisqu'elle est du 23 mars 1956, et où M. Defferre, en grand Ministre qu'il était, a fait préciser les lignes générales de ce qui sera quelque jour cet ensemble fédéral français que le conclave de Chartres a déjà adopté.

Qu'est-ce que suppose le fédéralisme pour l'Algérie ? Il suppose une Algérie fédérée, quel que soit son nom qui, à l'intérieur, de cette unité fédérée, sera parfaitement libre d'organiser suivant les normes de la loi-cadre, l'exécutif, le législatif, peut-être même, sans doute même, ce législatif bicaméristé, avec une assemblée algérienne, mais aussi un conseil des nationalités, et par là même sans doute à double collège, qui permettra à la fois aux deux collectivités algériennes de faire valoir leurs droits à égalité et de faire valoir leurs droits pour le bien commun dans le cadre fédéral français.

Car l'Etat fédéral suppose une République fédérale. Et c'est l'œuvre nécessaire du présent français que d'essayer de la constituer. C'est l'œuvre indispensable de nos générations, que dis-je, de notre actualité la plus pressante et la plus immédiate, que de reviser cette constitution déjà momifiante et déjà périmée et de tracer le cadre de la République fédérale française.

A coté de cette République fédérale, il y aura certes, à côté et non pas à l'intérieur, ces Etats associés qui s'appellent en particulier le Maroc et la Tunisie, qui sont les voisins de l'Algérie, avec laquelle en effet, ils devront avoir des relations sur le plan économique, notamment, et monétaire, des relations très étroites ; et derrière, il y a l'immense réservoir du Sahara qui, lui aussi, peut et doit entrer dans le cadre de cette loi.

M. HERNU

... Qui dénigre l'Armée, sinon les bradeurs de la réaction dont trop de républicains se font maintenant insconsciemment les complices ? (*Applaudissements.*)

L'Armée, elle est composée de centaines de milliers de jeunes hommes, c'est l'armée de la Nation : et elle est, j'en suis persuadé, parce que nous l'avons vue lorsque nous étions en Algérie, elle est républicaine dans ses troupes, dans ses appelés, dans ses rappelés, dans ses maintenus et dans ses cadres. Mais encore, soit dit en passant, ne faudrait-il pas éloigner des commandements importants en Algérie des officiers parce qu'ils sont républicains, comme cela est en train de se faire. (*Bravos, applaudissements.*)

On voit aujourd'hui — et j'ai déposé à l'Assemblée nationale, avec quelques collègues, une demande d'enquête — on voit aujourd'hui sortir des fiches qui datent du temps de M. de Chevigné et on voit rapatrier en métropole des officiers qui n'ont pas démérité, mais auxquels on reproche leurs sentiments socialistes souvent, et quelquefois radicaux-socialistes. Mais cette Armée républicaine s'inquiète ; elle est devant un vide politique. Les officiers qui sont en Algérie, comme en Indochine, ont peur que demain on leur reproche d'avoir perdu une bataille alors qu'ils savent bien qu'on leur confie une mission qui n'est pas la leur, il faut le dire. On parle d'exactions, mais il y a un seul responsable, ce n'est pas l'Armée, c'est le pouvoir politique qui cède et qui commande...

Craignons qu'une Armée abusée par des politiciens qui l'abandonneraient à ses propres débats de conscience leur demande un jour des comptes.

Pour nous, radicaux républicains patriotes, l'Armée c'est la Nation et qui trahit et salit l'Armée trahit et salit la Nation... (*Applaudissements.*) C'est pourquoi les républicains que nous sommes ici voulons défendre notre Armée...

... Mon intention n'est pas cependant de condamner nos amis socialistes, il ne faut pas être injuste car il y en a quelques-uns qui hier ont fait savoir dans une proclamation qu'ils n'étaient pas exactement d'accord avec la politique du Gouvernement socialiste et qu'ils demandaient que tout soit entrepris avant leur prochain congrès national pour que l'on sache la vérité en Algérie et qu'une Tribune Libre existe enfin au sein du Parti Socialiste. Nous saluons ce retour du véritable esprit du Front Républicain... (*Applaudissements*), car pour eux comme pour nous, nos prises de positions sont dictées par le souci de ne pas voir ce Gouvernement devenir, involontairement certes, mais devenir hélas ! le meilleur auxiliaire du F.L.N. ; ce Gouvernement croit peut-être chausser les bottes de Clémenceau, il n'en prend pour l'instant que les pantoufles... (*Applaudissements.*)

C'est pourquoi la Fédération de la Seine, 600 délégués présents, avec 7 voix contre et 2 abstentions, a adopté la motion dont je vais vous donner les principaux extraits et dont je vous annonce ici qu'elle sera déposée sur le Bureau de ce Congrès Extraordinaire pour qu'elle soit soumise au vote.

La voici :

« Le Parti Radical et Radical-Socialiste rappelle que le Gouvernement Guy Mollet s'était engagé par sa déclaration d'investiture devant le Parlement, le 19 janvier 1956, que cette déclaration était suffisamment conforme à la plate-forme adoptée par le Congrès national du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste en novembre 1955 et défendue devant le corps électoral le 19 janvier 1956, et aux accords du Front Républicain et qu'elle justifiait la participation radicale au Gouvernement ;

« Constate que les objectifs de rénovation économique et sociale de la Nation définis dans cette déclaration ne se sont pas traduits par des actes et qu'on assiste à des revendications sociales, à l'accroissement du déficit budgétaire et à l'épuisement des devises étrangères ;

« Que cette situation est la conséquence inéluctable de la poursuite en Algérie d'une guerre harassante, stérile pour reprendre les propos de Guy Mollet, et contraire aux préoccupations affirmées par le Gouvernement lors de son investiture. L'échec de la pacification militaire aurait pu être évité si les appels successifs du Parti Républicain Radical et Radical-

Socialiste demandant que soient prises simultanément des mesures psychologiques et des mesures politiques avaient été entendus.

« Considère que la continuation de la politique actuelle poursuivie sans résultat depuis un an mènerait tout droit à l'impasse totale en Algérie dans l'incompréhension et la haine mutuelle des deux communautés ;

« Que les sacrifices importants consentis par la Nation et sa jeunesse en particulier, pour ne pas être inutiles justifient une politique plus constructive permettant la collaboration franco-musulmane.

« En conséquence, prenant acte des contradictions entre les intentions et l'action gouvernementale et de l'hypohtèque dont elle grève la France, le Parti Radical et Radical-Socialiste, constatant que le Gouvernement n'a pas respecté le contrat qui le liait au Parlement et au Parti de sa majorité, demande le retrait des ministres radicaux du Gouvernement. »

(*Tonnerre d'applaudissements.*)

(*Quelques protestations au fond de la salle.*)

M. AILHAUD

Pour nous, Français du Maroc, le problème algérien contrôle tout, menace tout. Le Maroc a besoin des Français, il a besoin de la France, il le sait. Et lorsque les Français se conduisent en libéraux, ils obtiennent rapidement et définitivement la confiance des Musulmans. Tout est alors possible. Seulement, il faut admettre l'évolution historique absolument normale, absolument irréversible.

Qu'il ne faille pas se buter nerveusement et rageusement, qu'il ne faille pas manifester de racisme, ce sont des choses qui devraient être élémentaires, ce sont des choses que vous comprenez et que dans d'autres Partis on ne comprend pas, c'est là l'attitude de ces hommes qui s'intitulent eux-mêmes des « ultras ».

Le Gouvernement français est actuellement prisonnier des ultras d'Afrique du Nord. (*Applaudissements.*)

Le Gouvernement français est actuellement prisonnier de la Droite, le Gouvernement français est prisonnier de M. Lacoste qui est prisonnier des ultras d'Alger. (*Vifs applaudissements.*)

Alors qu'il est désormais acquis que la politique de répression est devenue un accélérateur du phénomène nationaliste, je puis ajouter que, dans le présent, la seule politique concevable pour la France en Afrique du Nord est une politique libérale, je peux vous affirmer qu'elle peut réussir, je peux vous affirmer que, dans bien des domaines, elle est en train de réussir. S'il n'y a pas d'équivoques, s'il n'y a pas de nostalgie d'un passé révolu, tout reste possible en Afrique du Nord. (*Applaudissements.*)

M. MARCEL PERRIN

... Notre ami Prouteau a proposé en conclusion des longs débats qui ont eu lieu à la Commission de l'Algérie sur la question militaire la motion suivante qui a été jointe à ce rapport :

« La Sous-Commission de l'Algérie.

« Félicite l'Armée Française pour la tâche ingrate qu'elle assume en Algérie et approuve son rappel,

« Estime cependant que la pacification, en tant qu'acte politique, ne peut être du seul ressort de l'armée, qui ne peut agir qu'indirectement par sa présence même et ses interventions proprement militaires.

« Demande que l'œuvre politique de pacification soit confiée à un corps d'élite formé à cette tâche, qui serait composé d'officiers d'active et de réserve français et musulmans et d'administrateurs civils, le chef et l'inspirateur de ce corps étant la personnalité assumant à la fois les pouvoirs militaires et civils en Algérie.

« Précise que l'action politique de l'armée et la délégation des pouvoirs civils, dans certains cas et dans certaines régions, ne peuvent se concevoir que si les services de la Défense Nationale s'attachent à envoyer en Algérie l'élite intellectuelle et morale de notre armée, si un étroit contrôle judiciaire est mis sur pied pour assouplir l'action de certaines unités et de certains corps auxiliaires comme les groupes mobiles de protection rurale (G.M.P.R.). (*Applaudissements.*)

« Elle attire fermement l'attention sur l'existence d'un malaise judiciaire et demande la création immédiate de tribunaux itinérants, s'assurant que pour toute arrestation la justice est rendue dans le souci d'une véritable pacification. (*Applaudissements.*)

« Elle condamne les extrémistes algériens pour leurs crimes et leurs violences,

« Elle condamne les mouvements contre-terroristes européens. »

Le rapport suivant a été présenté par notre ami Gorecki sur les questions de politique économique et sociale :

« La motion de base de la Sous-Commission de l'Algérie retient la triple nécessité de l'expansion de l'agriculture musulmane, du développement industriel, du financement par le crédit de cette nouvelle politique économique.

« La Sous-Commission a décidé d'expliciter par un rapport complémentaire son point de vue dans ce domaine, et en même temps de définir, dans l'ordre social, les premières mesures qui s'imposent en Algérie.

« La production agricole de l'Algérie porte essentiellement sur les céréales, la vigne, les agrumes, les cultures maraîchères et le cheptel bovin : les deux premières productions sont très nettement prédominantes ; c'est-à-dire que l'agriculture algérienne est déséquilibrée, et ce, d'autant plus que les vins d'Algérie sont exportés, dans leur quasi-totalité, vers la Métropole, pesant inutilement sur notre économie.

« Il importe donc de mettre fin à cette hérésie économique en même temps qu'il conviendra d'accroître la production des céréales.

« L'agriculture algérienne se doit de gagner elle-même, pour une large part, la bataille du pain.

« Les céréales occupent, en Algérie, trois millions d'hectares qui produisent, en moyenne, dix-huit millions de quintaux. Alors que sur un million d'hectares cultivés généralement par les Européens, la récolte s'élève à huit millions de quintaux, plus de deux millions d'hectares cultivés par les Musulmans ne donnent que dix millions de quintaux.

« Il n'y a pas de raisons techniques pour que les rendements des terres musulmanes ne soient pas, dans l'ensemble, égaux aux autres. L'Algérie produira alors près de vingt-sept millions de quintaux, c'est-à-dire qu'elle sera en mesure de satisfaire, pour une grande part, ses besoins en céréales. »

A cette fin, un certain nombre de mesures s'imposent, et la Commission de l'Algérie les a précisées ainsi :

« 1°) Réalisation d'une politique effective d'irrigation.

« Ce développement devra porter, en première urgence, sur les terres cultivées par les Musulmans.

« Alors que l'on entre dans l'âge atomique, il est aberrant

de continuer de construire de grands barrages. Il faut développer la petite hydraulique, beaucoup moins coûteuse et d'un rendement plus immédiat.

« 2°) Mécanisation et motorisation de l'agriculture musulmane.

« 2°) Aménagement foncier comportant le remembrement et le rachat des grandes propriétés : 70 % des exploitations musulmanes sont trop petites (15 hectares).

« 4°) Généralisation de l'emploi des engrais.

« 5°) Développement de l'enseignement agricole.

« 6°) Suppression ou transformation du khammessa, véritable esclavage.

« Ces mesures indispensables permettront d'élever sensiblement le niveau de vie de la population musulmane agricole, mais elles n'apporteront pas de solution au problème de l'emploi.

« L'Algérie compte, en effet, plus de 800.000 chômeurs ou sous-employés. La plupart vivent à la campagne, mais ce n'est certes pas la modernisation des techniques agricoles qui permettra de résoudre ce dramatique problème.

« Pour élever le niveau de l'emploi des Musulmans, il faut réaliser l'industrialisation de l'Algérie, sans se dissimuler pour autant qu'un tel effort réclamera du temps et de la persévérance, parce que, dans l'état actuel des choses, les ressources énergétiques et minières sont insuffisantes et parce qu'il n'existe pas de main-d'œuvre locale qualifiée.

« Fort heureusement, deux espoirs éclairent cet avenir :

« — les perspectives de l'énergie atomique et

« — l'exploitation des ressources pétrolières du Sahara.

« En attendant la réalisation d'une industrialisation véritable de l'Algérie, c'est-à-dire l'implantation d'une industrie lourde et la création de grands ensembles, il conviendra, dans une première étape, de développer les industries légères de transformation des produits de l'agriculture, de forêts, de l'élevage (conserveries, huileries, etc)...

« Qu'il s'agisse d'ailleurs d'industries lourdes ou d'industries légères, s'impose comme premier objetif, la formation technique de la main-d'œuvre.

« La politique économique ainsi définie doit s'accompagner d'un certain nombre de mesures de caractère social : tout d'abord, extension à l'agriculture du régime des Allocations familiales ; mais en même temps, il faudra avoir le courage de

limiter le bénéfice de ces allocations pour tenir compte des caractéristiques démographiques de l'Algérie.

« Notre politique sociale, pour généreuse qu'elle sera, doit être dominée par cette préoccupation.

« C'est cette préoccupation qui déterminera notamment notre action :

« 1°) dans l'établissement d'un nouveau statut de la femme musulmane, en accord avec les autorités religieuses et en s'inspirant de l'exemple tunisien ;

« 2°) dans l'organisation rationnelle de l'émigration vers les pays de l'Union Française et vers la Métropole. L'émigration vers la Métropole est, en effet, un élément important de l'équilibre économique algérien : 40 milliards sont envoyés chaque année en Algérie par les travailleurs nord-africains de la Métropole. La présence en France métropolitaine de ces ouvriers musulmans est un des fondements de l'entente des communautés musulmane et européenne.

Pour que ce courant se maintienne, pour que cette entente s'affermisse, il faut organiser et valoriser cette émigration sous l'égide d'un seul département ministériel.

« Ce problème revêt une acuité particulière au moment où peut s'instaurer le Marché Commun entraînant une grande liberté dans les mouvements de la Main-d'Œuvre à travers les pays d'Europe.

« Toute égalité des droits entre Métropolitains et Musulmans qui ne s'accompagne pas d'une relative égalité économique est un leurre.

« Les rapports officiels sur la disparité des situations économiques entre Métropolitains et Musulmans, s'ils éclairent le problème, rendent mal compte de son importance.

« Pour supprimer cette disparité, en quelques dizaines d'années, il ne faut pas se dissimuler que l'effort financier de la Métropole devra être considérable. On a fait état d'un chiffre de 300 milliards dans notre résolution de base ; ce chiffre devra être très vite doublé.

« A cet égard, il ne serait pas honnête de prétendre qu'une politique d'investissements massifs en Algérie soit immédiatement possible. »

Mesdames, Messieurs, en conclusion la Commission de l'Algérie a déclaré que le déséquilibre économique et social de l'Algérie est un des obstacles majeurs à l'établissement d'une réelle Communauté franco-musulmane.

« Sur le plan politique, la Commission considérant l'œuvre accomplie par la France dans les départements d'Algérie,

« Considérant, d'autre part, que plus d'un million de Français, d'origine métropolitaine, vivent sur cette terre qui est en partie la leur,

« Considérant enfin que l'Algérie est la porte obligatoire du Sahara français,

« Affirme qu'il est hors de question, quelles que soient les pressions extérieures, que l'Algérie cesse un jour d'être française,

« Pour mettre rapidement un terme à la crise que traverse actuellement l'Algérie et dont les origines sont à la fois politiques, démographiques et économiques, les rapporteurs de la Commission estiment, d'autre part, que le plan suivant devrait être appliqué sans délai.

Il convient de distinguer deux catégories de mesures :

a) sur le plan humain,

b) sur le plan institutionnel.

1) *Mesures sur le plan humain.*

Pour être efficaces, ces mesures doivent être généralisées, éliminer toute discrimination de race ou de religion, garantir à tous l'application de l'intégralité des droits reconnus par la Constitution, être appliquées sans délai.

De ces mesures découle l'application intégrale de l'ensemble des lois de la République à la totalité des personnes physiques vivant sur le territoire algérien. (*Applaudissements.*)

Leur champ d'application concerne tout particulièrement l'état-civil, les droits civiques et politiques, professionnels et syndicaux.

— *Etat-civil et droits civils.*

L'application d'une même loi civile à toutes les personnes physiques vivant sur le territoire algérien.

— *Droits civiques.*

Egalité de chacun devant la loi. Emancipation de la femme arabe, liberté de penser, liberté d'expression, aucune discrimination ne doit être faite dans l'exercice des droits de police, les mêmes garanties judiciaires doivent être offertes à tous, scolarité obligatoire dans l'enseignement primaire, égalité devant la loi de recrutement.

— *Droits politiques.*

Le droit électoral, l'éligibilité, la libre accession à la fonction publique, les droits professionnels, l'égalité des diplômes, le libre exercice de la profession et notamment des professions libérales, les droits syndicaux.

Reconnaissance du droit syndical et des libertés qui en découlent. Autorisation des syndicats autonomes. Application des lois...

Maintenant, mes Chers Collègues, sur le plan institutionnel, sur le plan sur lequel nous devons nous placer, nous devons dire que nous nous sommes arrêtés, vous le savez, à la forme de la République fédérale.

Nous avons estimé en effet que l'application de cette réforme, comme l'a très bien compris notre ami Boissarie, permettrait une nouvelle organisation politique en Algérie.

Mais nous avons estimé aussi qu'en ce qui concerne les mesures que nous devions prendre sur ce point, la Commission de l'Algérie, après avoir comme vous le voyez longuement travaillé, a estimé que l'Administration actuellement en place ne pouvait mener à bonne fin la réforme que nous souhaitons. *(Applaudissements.)*

M. PROUTEAU

Des rappelés ont émis certaines opinions. On les calomnie, on les critique. Pour ma part j'ai l'intention à ce Congrès, tout simplement, de demander que l'on enquête sur un certain nombre de douars où j'ai passé, où j'ai vécu et où j'ai combattu.

Je n'accuse pas, je demande une enquête. Allez voir, Messieurs, allez voir le « village de la mort », comme nous l'appelions, le Douar de Safra, à 15 km au Sud de Nemours, sur la route de Marnia !

Allez voir, Messieurs, les habitants de Dar Mansour, les habitants de Bou Krenaïs, les habitants de Beraoun, et demandez-leur ce qui s'est passé !

Tous ces noms se situent entre Nemours et Nédromar, à la frontière marocaine. Et, comme par hasard, bien que l'on puisse dire que là-bas la situation est difficile, on retrouve chaque jour ou chaque semaine ces noms dans les communiqués militaires. J'estime pour ma part que la cause profonde de cette continuité de la guerre vient de certaines erreurs qui ont été commises et sur lesquelles, en tant qu'ancien d'Algérie, je demande que l'on enquête.

En mon âme et conscience, je ne fais pas le procès de l'Armée française. Je refuse même, je refuse de donner les noms de gens qui, devant moi, ont commis des excès, car j'estime que tout soldat, soit-il bon ou mauvais, risque sa vie, et cela est une excuse.

Le procès, c'est le procès de la politique qui commande cette action. *(Applaudissements.)*

Nous réclamons d'urgence la mise en place d'un Comité des doléances musulmanes et d'un Comité des doléances européennes. Pour animer ces Comités nous réclamons la création de Commissaires, délégués politiques de la Répu-

blique Française, enquêtant à la base. Pourquoi ? Pour lutter à armes égales avec cette chose dont on ne parle jamais et que la rébellion possède : les « Tleta », ce qui veut dire trois en arabe, parce qu'ils se déplacent par trois, c'est-à-dire les Commissaires politiques fellagha.

Il faut donc créer la réaction du côté français en créant ces commissaires français qui devront, eux, coordonner l'action des administrateurs et des officiers des Affaires indigènes, dont on parle beaucoup, dont la compétence n'est pas en cause, mais cette compétence est paralysée par un seul fait : le titre de ces gens représente le passé, et rien que pour cela, à tort bien sûr, ils n'ont plus la confiance du Musulman.

Ces Commissaires délégués politiques de la République Française devront avoir la possibilité de confirmer immédiatement nos paroles par des actes, isolant ainsi le Commissaire politique fellagha qui, lui, fait de la démagogie, ne peut faire que des promesses, que d'ailleurs un gouvernement nationaliste ne pourrait tenir qu'avec l'aide de nos milliards.

Ces Commissaires devront être des instruments de la mise en place du futur Statut Fédéral, le seul statut qui semble encore possible en Algérie, ne serait-ce que pour bénéficier de la clause fédérale du point de vue international qui interdit toute ingérence étrangère entre l'Etat fédérateur et les Etats fédérés.

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

SCHMIDLIN. Grav. Imp. PARIS